

COMMUNE DE MOLEBEEK-  
ST-JEAN  
Service de l'Urbanisme  
Rue du Comte de Flandre, 20  
1080 BRUXELLES

V/Réf : IND N) 34.481  
N/Réf. : AVL/ah/MSJ-2.143/S442  
Annexe : 1 dossier comprenant doc A4

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

**Objet :** MOLENBEEK-ST-JEAN. Chaussée de Gand, 37. Demande de permis d'urbanisme pour l'installation d'une œuvre d'art.

En réponse à votre courrier du 11 septembre 2008 sous référence, réceptionné le 15 septembre dernier, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2008 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis **favorable**.

La demande concerne l'œuvre d'art « Molenbeek - Palimpseste » fixée sur le pignon aveugle du bien situé 37, chaussée de Gand et compris dans la zone de protection de la Maison communale ainsi que dans celle des anciennes manufactures de tabac AJJA. Conçue par le poète russe Bounimovitch et l'artiste Henri Jacobs, l'installation cadre dans le projet *Vers Bruxelles* réalisé par l'association littéraire bruxelloise *Het Beschrijf*. L'œuvre est imprimée sur une toile de 8 x 8 m tendue sur une structure tubulaire en aluminium qui est fixée sur le pignon. Initialement prévue pour une période de trois mois, l'installation serait prolongée en attendant l'occupation de la parcelle qui forme l'angle avec la rue du Comte de Flandre.

Ne portant pas atteinte aux perspectives sur les biens classés situés aux alentours et n'empêchant pas la réaffectation future du site, cette installation n'appelle pas de remarques particulières et la C.R.M.S. approuve la demande.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f.f.

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme S. Valcke) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)